



Section CGT de l'ENTPE



Section FSU de l'ENTPE

Solidarité avec les agents de l'ENTPE engagés dans la sauvegarde de leur école !

Mardi 18 mai s'est tenue à l'ENTPE une réunion pour nous informer de la lettre de mission reçue par la directrice de l'ENTPE concernant un scénario d'intégration des formations « civiles » de 1^{er} cycle de l'ENTPE par notre établissement suite à l'annonce de la fermeture de l'ENTPE (Ecole nationale des techniciens de l'Équipement).

Une violence insupportable faite aux agents de l'ENTPE

Rappelons en premier lieu les faits. Les agents de l'ENTPE ont été conviés le 11 mai dernier à une réunion Zoom sur l'avenir de leur école. Au cours de cette réunion, il leur a été annoncé brutalement la fermeture de l'ENTPE et l'étude d'un scénario de transfert de leurs formations pour une partie à l'ENTPE et pour une autre au CVRH.

Cette annonce intervient après plusieurs années de restructuration et d'efforts de fusion des deux sites de l'ENTPE en une école unique pour répondre aux injonctions du Ministère suite à un rapport défavorable de la Cour des comptes. Et pour cause : les suppressions de postes au sein de l'administration touchent notamment les catégories B du Ministère, qui sont formées par l'ENTPE. Le choc est donc double pour nos collègues de l'ENTPE : on leur signifie que leurs efforts ont été vains, et on leur enjoint de "trouver du travail ailleurs".

Pas de fatalité à la fermeture de l'ENTPE, au contraire !

Pourtant l'ENTPE est, au même titre que l'ENTPE et les autres écoles du ministère, un centre de formation essentiel pour les agents du Ministère missionnés d'accompagner la transition écologique et solidaire. Une telle transition requiert des corps techniques compétents, à tous les niveaux du Ministère. Dans ce contexte actuel d'urgente transition écologique et solidaire, le Ministère doit garder toutes ses écoles, de façon à garantir une formation technique et scientifique, indépendante et de qualité, pour tous ses agents. **Rappelons que toute fermeture annoncée ne peut être considérée comme une fatalité. "La fatalité ne triomphe que si on y croit" et n'engage que ceux qui la prônent.**

Des agents de l'ENTE en lutte contre la fermeture de leur école

Les personnels de l'ENTE n'ont jamais été informés et ont été mis devant le fait accompli de la fermeture de leur école et de la suppression de leur outil de travail. On ne saurait accepter que le Ministère décide unilatéralement de la fermeture d'une école au détriment de ses personnels et de la société dans son ensemble. Ne soyons pas naïfs : défendre les agents de l'ENTE aujourd'hui, c'est aussi demander au Ministère des garanties quant au maintien de toutes ses écoles, y compris de la nôtre, l'ENTPE.

Le projet de refonte de l'ENTPE n'est pas à notre agenda

La direction de l'ENTPE nous présente la reprise d'une partie des activités de l'ENTE comme une « opportunité » pour l'ENTPE. Soyons clairs : le Ministère cherche à diviser ses agents en promettant aux uns une partie de ce qu'il retire aux autres. Mais à ce jeu, nous pourrions être tous perdants. Notre agenda, aujourd'hui, c'est de soutenir la poursuite des activités de l'ENTE à Aix et Valenciennes. C'est aussi de nous prémunir d'une pareille mésaventure pour notre propre école, l'ENTPE.

A l'échelle nationale, nous devons faire front aux politiques actuelles de démantèlement des compétences et missions techniques de notre Ministère et plus généralement de la fonction publique. Cette dernière ne peut être réduite à la plus simple expression de sa fonction régaliennne. Au contraire, elle doit être défendue, coûte que coûte, pour son rôle d'aménagement des territoires et d'harmonisation sociale de la société. Ce rôle requiert de fortes compétences techniques et scientifiques en sciences expérimentales, humaines et sociales, et donc de défendre et développer tous ses centres de formations, notamment l'ENTE et l'ENTPE.

Les sections CGT et FSU de l'ENTPE tiennent à manifester leur solidarité aux agents de l'ENTE et soutiennent, sans réserve, la nécessité de conserver une école de techniciens de service public.

Nous vous invitons à une Heure mensuelle d'information (HMI) sur zoom le 1^{er} juin 2021, de 13h à 14h, afin d'échanger sur le soutien à apporter à nos collègues de l'ENTE.